

Les Frais du PER Individuel : Gan Assurance Nouvelle Vie

Afin de renforcer la transparence des frais sur ces contrats, Groupama Gan Vie s'engage à mettre à jour annuellement les informations ci-dessous

Remarques introductives

- Les frais de gestion du plan ou du contrat correspondent à des frais prélevés directement par l'assureur sur l'encours en Unité de Compte ou en Euros. Peuvent s'y ajouter des frais selon le mode de gestion retenu.
- Les frais de gestion des fonds correspondent aux frais prélevés par les sociétés de gestion et se répercutent sur la performance des Unités de Compte. Les rétrocessions de commissions correspondent à la part rétrocédée à l'assureur au titre de la distribution des Unités de Compte.
- Les frais de gestion des fonds ont été calculés sur la base d'une moyenne des frais de l'univers d'investissement disponible. Il s'agit donc d'une moyenne et la valeur exacte dépendra des Unités de Compte constituant l'encours du client.

Gan Assurance Nouvelle Vie	
Montant minimal de versement	300€ en versement libre ou 50€/ mois en versements périodiques
Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat	Droit unique de 5 € à l'adhésion

Frais annuels	
Frais de gestion du plan	
Frais des supports fonds euros	0,70%
Frais des supports unités de compte	0,96%
Gestion à horizon	-

Frais de gestion des fonds	
1/ Gestion libre	
Fonds actions (moyenne)	1,88%
dont taux de rétrocessions de commissions	0,94%
Fonds obligations (moyenne)	1,09%
dont taux de rétrocessions de commissions	0,56%
Fonds immobilier (moyenne)	1,85%
dont taux de rétrocessions de commissions	1,00%
Fonds diversifiés (moyenne)	1,63%
dont taux de rétrocessions de commissions	0,88%
2/ Mode de gestion pilotée ou standardisée	
Gestion pilotée par horizon (allocation 20 ans avant le départ à la retraite)	
Profil prudent (moyenne)	1,43%
dont taux de rétrocessions de commissions	0,91%
Profil équilibré (moyenne)	1,56%
dont taux de rétrocessions de commissions	1,00%
Profil dynamique (moyenne)	1,62%
dont taux de rétrocessions de commissions	1,04%

Autres frais annuels	
Frais forfaitaires	Droit unique de 5 € à l'adhésion
Frais proportionnels	5€ (frais associatifs annuels)

Frais ponctuels par opération (taux maximal)	
Frais sur versement	4,50%
Frais de changement de modes de gestion (en % ou €)	-
Frais d'arbitrage proportionnel ou forfaitaires	-
Frais d'arbitrage - nombre d'arbitrages gratuits par an	-
Frais de transferts sortant vers un autre produit	1% si moins de 5 ans 0% au-delà
Frais sur les versements de rente	3%
Frais de rachat	-

Mentions légales

Gan Assurances

Compagnie française d'assurances et de réassurances - Société anonyme au capital de 216 033 700 euros RCS Paris 542 063 797 – APE: 6512Z
Siège social: 8-10 rue d'Astorg – 75008 Paris – Tél.: 01 70 94 20 00 – gan.fr
Direction Réclamations Clients - Gan Assurances - 3 place Marcel Paul – 92024 Nanterre – E-mail: reclamation@gan.fr
Gan Assurances distribue les produits de Groupama Gan Vie

Groupama Gan Vie

Société anonyme au capital de 1 371 100 605 euros - RCS Paris 340 427 616 – APE: 6511Z
Siège social: 8-10 rue d'Astorg – 75008 Paris
Entreprises régies par le Code des assurances

